

ALGERIE TELECOM S P A
Direction Opérationnelle des Télécommunication de Jijel

Réf : AT/DOT JIJEL/SDT/DRT/208/2024

À monsieur,
BOUCHAIR YUCEF, gérant de l'entreprise **ETS BOUCHAIR YUCEF**
Adresse : Rue Boukhalfa Ammar local N°2, EMIR ABDELKADER ;
Wilaya de Jijel

Objet : 1^{ère} Mise en demeure.

Dans le cadre du projet de réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement de câble à fibres optiques au profit OTA de la liaison : **C18X083 CHEKFA-C18X001 AURES**, réalisé par votre entreprise (Contrat N°11/AT/DOTJIJEL/2024-ODS N°12/DOTJIJEL/SDT/DRT/2024)

- Vu le non-respect des normes de la pose du câble FO.
- Vu le comportement inapproprié envers les employeurs du centre CMSO l'ors de la sortie le 24/09/2024.

A cet effet, je vous mets en demeure afin de prendre les dispositions nécessaires pour remédier à cette situation l'exécution des travaux dans les plus brefs délais,

Faute par l'entreprise de répondre favorablement aux instructions ci-dessus édictées, il sera fait application des mesures correctives prévue par la réglementation en vigueur.

Sous Directeur Technique Opérationnel P/I

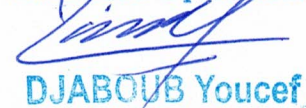

M. LAMINE BEY



Jijel, le 25/09/2024

Le Directeur Opérationnel

Directeur Opérationnel P/I


DJABOUB Youcef